

Les insignes pontificaux du tombeau de Hugues des Hazards

par Alde Harmand

Dans la liturgie catholique, les pontificalia sont les insignes pontificaux propres aux prélats avec lesquels ils exercent leur mission pastorale. L'anneau pastoral et la croix pectorale sont les marques extérieures de cette dignité épiscopale.

L'observation du tombeau de Hugues des Hazards permet d'en distinguer deux dans le domaine des objets : la crosse et l'anneau épiscopal. La mitre, les gants, la tunicelle, la dalmaticelle, les sandales, et le surhuméral en constituent les vêtements descriptibles de ce monument.

Nous nous proposons, en toute simplicité, de vous les faire découvrir à travers cet article.



Le tombeau exécuté entre 1512 et 1517 est attribué, du moins pour une partie de l'œuvre, à Mansuy Gauvain ¹. L'excellente conservation, la grande qualité d'ensemble et le souci du détail révélé

par le ciseau du sculpteur, permettent d'appréhender avec facilité la paramentique du gisant, grandeur nature, occupant le registre central. Il demeure le témoignage précieux de la « *mode vestimentaire épiscopale* » au début du XVI^e siècle dans le diocèse de Toul, et reste l'un des rares vestiges sépulcraux des évêques toulous ².

Dans le cérémonial des évêques de Toul, une partie des pontificaux (crosse, mitre et vraisemblablement le surhuméral) est présentée sur le parvis avant l'entrée solennelle et l'intronisation de l'évêque dans sa cathédrale ³. La cérémonie de consécration de Hugues des Hazards eut lieu le 13 septembre 1506 à huit heures du matin.

LES OBJETS

Les insignes pontificaux désignent, dans le domaine des objets, la crosse, l'anneau, la croix pectorale, le bougeoir, l'aiguière et son bassin, les ampoules, la truelle et le marteau, les ciseaux et le formal. Deux



1. VAN HESS (Horst), *De la collaboration probable de Mansuy Gauvain au tombeau de Hugues des Hazards à Blénod-lès-Toul*, Le Pays Lorrain 1977, p 177-186.

2. Répondant au tombeau catafalque où l'évêque est représenté couché, on pouvait admirer, dans la cathédrale de Toul, les tombeaux des évêques Jean de Heu, Louis de

Haraucourt, Guillaume Fillâtre, Jean de Chevrot, Olry de Blâmont. Il ne subsiste plus que le tombeau de Henri de Ville découvert en 1892 par l'abbé Clanché. La totalité des autres mausolées est détruite en novembre 1792.

3. CLANCHE (Gustave), *Réception et intronisation d'un évêque de Toul*, Nancy, 1931, p 4-7.

sont visibles sur le gisant : la crosse et l'anneau.

Lors de la première exhumation faite le 3 août 1734, le corps, selon les témoignages ⁴ était en bon état et portait l'anneau. Celui-ci sera placé dans une boîte de fer blanc lors de la deuxième exhumation, le 18 septembre 1830. Ce n'est qu'à la troisième, courant février 1891, que l'anneau sera retiré définitivement du tombeau. On peut désormais le contempler, en certaines occasions, enchâssé dans un baiser de paix commandé par l'abbé Clanché au début du XX^e siècle.

Retrouvé à côté du cercueil, un petit chandelier de cuivre sera lui aussi retiré du tombeau lors de la dernière exhumation. Même s'il n'est pas représenté sur le tombeau, il nous paraît intéressant de nous y arrêter quelques instants. Le bougeoir liturgique sert pendant la liturgie eucharistique. Il est porté par un clerc à côté du prélat pendant qu'il accomplit les fonctions liturgiques. De 10,5 centimètres de hauteur, classé M.H. le 22 octobre 1996, il est constitué d'une pointe dans une coupe creusée portée par un nœud surmontant une base



rainurée reposant sur trois pieds.

Lors de la première exhumation on trouva également sur la poitrine la croix pectorale dans laquelle était incrusté un morceau de la vraie croix. Selon toute vraisemblance, elle ne fut pas replacée dans le tombeau et a disparu aujourd'hui.

LA CROSSE

L'évêque emploie la crosse tenue dans la main gauche, la partie incurvée tournée vers le peuple ou en avant de lui. Elle est le symbole de la vigilance du pasteur, soucieux de garder son troupeau et de le conduire aux meilleurs des pâturages. Sa forme est empruntée au bâton du berger -la houlette- recourbé à son extrémité.

La crosse, formée d'une longue hampe en pointe à sa base, est glissée derrière l'avant bras pour pouvoir joindre les mains et entrer dans la prière pour l'éternité. Emergeant d'un large nœud à trois collerettes entourant des arcatures, l'enroulement du crosseron se termine en une feuille découpée à l'intérieur de la volute et une à l'extérieur en dessous. Des crochets ondulent sur la surface de cette dernière, tels des bourgeons. Les feuillages et les bourgeons donnent, immédiatement, l'idée d'une plante en plein épanouissement. La mission épiscopale n'est-elle pas de faire fleurir sur terre la parole du Sauveur ?

À la première exhumation, il n'est pas fait mention de la crosse, pourtant le plus souvent déposée

dans les sépultures épiscopales. **Noeud de la crosse**



Détail du crosseron



4. Troisième exhumation des restes mortels de Hugues des Hazards évêque de Toul, Nancy, Crépin-Leblond, 1892.



**Anneau pastoral à l'annulaire
et anneau doctoral au pouce.**

L'ANNEAU ÉPISCOPAL

L'évêque porte à l'annulaire de la main droite, posée sur sa poitrine les mains jointes, l'anneau épiscopal et, au pouce, vraisemblablement la bague du docteur, comme cela pouvait être de coutume pour les docteurs en théologie, en philosophie ou en droit canon.

Cet anneau, insigne de sa fonction épiscopale, signe de sa dignité et de sa juridiction, lui est remis lors de sa consécration et le situe ainsi dans la continuité apostolique. Il est le signe de la Foi et de l'union nuptiale liant l'évêque avec l'Eglise, son épouse.

Classé le 5 décembre 1905, l'anneau pastoral de Hugues des Hazards, de 3 centimètres de diamètre, est en argent doré au mercure et porte enchâssée une petite calcédoine appliquée sur une agate. Les pierres fines employées à l'ornementation sont, jusqu'à la Renaissance, d'une taille sommaire respectant les formes naturelles. L'utilisation de la calcédoine n'est pas un hasard ; dans la symbolique des pierres, elle procure l'éloquence, indispensable pour exercer la fonction épiscopale.

LES VÊTEMENTS

Les insignes pontificaux désignent dans le

domaine des vêtements, les sandales et les bas, la tuni-
celle et la dalmaticelle, le grémial, les gants, les mitres
et, pour les archevêques métropolitains, le pallium.

LA MITRE

C'est vers le X^e siècle que la mitre devient
d'usage liturgique et devient coiffure de l'évêque.
Circulaire à sa base, elle diminue en s'élevant et se ter-
mine par deux points réunies entre elles par un souf-
flet qui couvre la tête. D'un profil assez bas au XIV^e
siècle, elle tend à devenir de plus en plus haute, avec
des côtés s'arrondissant, pour atteindre des proportions
considérables et disgracieuses dès le XVII^e siècle. À
l'arrière, deux bandelettes, appelées fanons, sont fixées



à la base de la mitre et retombent sur la nuque. Ces fanons sont le souvenir des rubans servant autrefois à attacher la mitre sous la nuque.

La mitre précieuse couvrant la tête de Hugues des Hazards est richement ornée de perles, de broderies et de pierres précieuses, participant pleinement au goût pour l'ornement et le décoratif animant la fin du XV^e et le début du XVI^e siècle. Elle est décorée d'une large bande circulaire à sa base et d'une bande verticale montant vers la pointe. Ces bandes sont festonnées sur un côté, vers l'intérieur de la mitre, tout comme les pentes des pointes, et enferment un rang de pierres de différentes formes dans un semis de perles.

La bande verticale sépare deux registres animés par un losange, aux pointes perlées contenant le dessin d'une feuille à quatre pétales, au milieu de grains groupés par trois ou en paires.

Le fond est travaillé en guilloché en damier donnant une matière riche à l'ensemble.

Les fanons frangés de grande dimension tombent gracieusement derrière les épaules.

LES GANTS

Les gants liturgiques ont été introduits, vraisemblablement, dans l'Eglise vers le IX^e siècle en France. Ils sont remis au nouvel évêque à la fin de la messe d'ordination épiscopale. Ils sont utilisés pour des occasions solennelles comme les messes pontificales ou les grandes processions. Généralement en soie de la couleur du temps liturgique, ils sont ornés au revers de la main de broderies ou d'un décor rapporté : pierres précieuses, verroterie, plaque de métal décorée.



Ils sont le symbole de la pureté du Christ dont l'évêque

doit revêtir ses mains pour bénir les fidèles et avant de célébrer les rites sacrés.

Ici, ils ont une forme élargie aux poignets avec des manchettes se terminant par des houppes.

Le décor rapporté, vraisemblablement une plaque de métal, rappelle le motif utilisé sur la mitre, un losange encadrant un quadrilobe.

LES SANDALES

Il s'agit de chaussures fermées à talon plat, portées lors des messes pontificales par les prélats jouissant des privilèges pontificaux.

Les sandales de Hugues des Hazards ne portent pas de décor sur le devant et semblent très simples. Des broderies, des galons, des bandes gemmées peu-



vent enrichir ce type de chaussure.

Les pieds du gisant reposent sur un lion assis de face.

LA TUNICELLE

La tunicelle est la tunique portée sous la chasuble et la dalmaticelle. Elle est souvent taillée dans une soie légère, d'où l'accumulation de plis tout en souplesse tombant sur les sandales de l'évêque. Il peut s'agir également d'une aube serrée à la taille par un cordon.

LA DALMATICELLE

Portée entre l'aube et la chasuble, la dalmaticelle marque la plénitude du sacerdoce épiscopal et ajoute à la magnificence des ornements. C'est une dalmatique échancrée dont les côtés et le bas sont parés, en bordure, d'un large galon frangé décoré de fleurs et de rinceaux. Les manches ne portent aucun ornement.

Au-delà du XVI^e siècle, la dalmatique ne concerne plus que le diacre.



Chasuble et bas frangé de la dalmaticelle

LA CHASUBLE

L'origine de la chasuble est l'ample vêtement porté par les Romains, repris par les clercs en couvrant leur aube. Ce vêtement devient celui du célébrant ; originellement rond, il évolue vers l'ovale dont les

grandes formes sont conservées jusqu'au XVI^e siècle. La chasuble va ensuite se rétrécir et ne consister plus que deux pans d'étoffe sur le devant et sur l'arrière. Selon les pays, elle va prendre des formes différentes.

En France, elle est taillée en violon pour son pan antérieur.

La chasuble, ample et de forme antique, est relevée sur les manches formant de grands plis en tube en retombée. L'encolure est élargie et le col est ouvert en V à l'aide d'une petite échancrure pour faciliter le passage par la tête. Le tissu, richement décoré, est rendu par l'art du sculpteur s'attardant sur tous les



Détail de la chasuble

aspects décoratifs qu'il représente minutieusement en relief. La chasuble est faite dans une lourde et riche étoffe dessinant de gros plis en bourrelets ou en V.

Cette précieuse étoffe provient certainement d'un centre de production italien⁵ au décor floral stylisé inspiré ici notamment de la grenade, de vases, de volutes de fleurs, avec des compositions allégées où le décor de rinceaux, de tiges vigoureuses chargées de feuilles ordonnent l'ensemble. Un large orfroi festonné et semé des armes de Hugues des Hazards est appliqué au centre de la chasuble et sur le col échancré.

Ces armes sont encadrées par deux grosses perles au-dessus et trois en dessous. Ce motif est répété sur toute la longueur de l'orfroi séparé, à chaque fois, par une fleur.

5. Au XV^e siècle et pendant toute la Renaissance, l'Italie devient le principal centre de production de soieries, reconnaissables aux décors de fleur de lotus, de grenade, de chardon, avec l'introduction, au début du XVI^e siècle, d'un goût nouveau pour les compositions allégées.

LE SURHUMÉRAL ⁶

Si l'archevêque métropolitain porte le pallium qui lui est directement remis par le pape, certains évêques du Saint Empire Romain Germanique ont usé d'un vêtement d'épaules, nommé surhuméral, à partir du XI^e siècle. Il tire ses origines du vêtement du grand prêtre juif de l'Ancien Testament. Cet ornement répond à un désir d'enrichir les vêtements pontificaux, à un moment où les évêques perdent une partie de leurs prérogatives au profit d'abbés qui obtiennent de Rome le droit de jouir des Pontificaux.



Les Statuts de l'Eglise de Toul de 1497 citent, parmi les privilèges accordés aux évêques de Toul, celui de porter le surhuméral sur la chasuble pour les messes solennelles et les fonctions pontificales et le décrit comme suit : « ...une pèlerine ronde, en manière d'étole, des franges au pourtour, deux disques sur les épaules, semés de pierres précieuses, deux pendants, semblables à des manipules, un devant, l'autre derrière... ».

Le surhuméral de Hugues des Hazards est constitué d'une bande circulaire reposant sur les épaules dont les bordures perlées encadrent un décor de losanges enfermant quatre perles disposées autour



Fanon du surhuméral

d'une pierre rectangulaire. Le surhuméral de Toul est connu pour être richement orné, non pas de scènes évangéliques comme à Ratisbonne, mais de pierres précieuses et de perles. Des épaulières frangées, décorées d'une fleur, sortent de dessous la bande ainsi que deux pendants en orfroi, frangés à leur extrémité. Cette forme est celle rencontrée sur le tombeau de la première moitié du XV^e siècle de Henri de Ville à la cathédrale de Toul avec les épaulières en plus. Ces dernières se retrouvent également sur le tombeau de saint Mansuy exécutée en 1512 où les disques sont rattachés à deux bandes. Cette forme d'ensemble, adoptée au XVI^e siècle, avec bande circulaire, fanons, disques est celle qui va perdurer jusqu'à nos jours.



Disque épaulière du surhuméral

6. HARMAND (Alde), *Surhuméral, ornement liturgique*, in *Trésors d'une cathédrale*, Nancy 2007, p.46-59.

Le gisant de Hugues des Hazards peut être considéré comme une source à part entière et essentielle pour appréhender les *pontificalia* et la paramentique en général. Revêtu de ses plus beaux vêtements pour l'éternité, commandés et confectionnés spécialement pour lui -la chasuble avec le port de ses armes le confirme-, l'évêque s'est fait inhumé dans son église et dans son village natal. Seul son cœur est déposé à la cathédrale de Toul. Attaché à la liturgie, il va offrir à l'église mère de son diocèse durant son épiscopat une

7. La chapelle des Hazards se trouve dans le collatéral nord. Elle servait de lieu de sépulture à la famille et contenait notamment le mausolée d'Olry, frère de Hugues des Hazards, décédé en 1487. Le cœur de l'évêque était placé au

chapelle de drap d'or velouté, consistant en trois chapes, une chasuble et deux tuniques.

La forme et la décoration de la crosse, les vêtements liturgiques marqués par le vocabulaire décoratif des productions italiennes en ce début de la Renaissance, correspondent à la « *mode vestimentaire épiscopale* » de ce début du XVI^e siècle où la paramentique revêt une grande importance dans les célébrations pour en assurer toute la dignité.

piéd de ce monument sous une pierre carrée portant ses armes.

8. Mentionné dans l'inventaire du 6 juillet 1575.